

GAZETTE DES CAMPAGNES

JOURNAL DU CULTIVATEUR ET DU COLON PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

Rédacteur-Propriétaire :

FIRMIN H. PROULX.

L'abonnement peut dater du 1er de chaque mois, ou commencer avec le 1er numéro de l'année. On ne s'abonne pas moins que pour un an. L'avis de discontinuation doit être donné par écrit, au Bureau du soussigné, UN MOIS avant l'expiration de l'année d'abonnement, et les arrérages alors devront avoir été payés; si non, l'abonnement sera censé continuer, malgré même le refus de la Gazette au Bureau du Poste. Tout ce qui concerne la rédaction et l'envoi de correspondances doit être adressé à FIRMIN H. PROULX, Rédacteur-Propriétaire.



Gérant :

Hector A. Proulx.

Tout ce qui concerne les abonnements à la Gazette des Campagnes et les annonces à être publiées dans ce journal, doit être adressé à Hector A. Proulx, Gérant.

ANNONCES :

Première insertion.....10 centins par ligne
Deuxième insertion, etc..... 3 centins par ligne
Pour annonce à long terme, conditions libérales.

Ceux qui désirent s'adresser tout particulièrement aux cultivateurs pour la vente de terres, instruments d'agriculture, etc., etc., trouveront avantageux d'annoncer dans ce journal.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : }
\$1 PAR AN }

SOMMAIRE.

Revue de la Semaine : Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Taschereau, nommé officiellement Cardinal.—Trente-troisième séance de "l'Académie St-Thomas-d'Aquin," au Collège de Ste-Anne, à l'occasion de la fête de M. le Supérieur.—Service funéraire pour le repos de l'âme du Rév. M. F. Pilote, au Collège de Ste-Anne.—Programme des opérations de la "Société d'industrie laitière de la Province de Québec," pour 1886.
Causerie Agricole : L'ensilage des fourrages verts.
Sujets divers : Culture de la betterave (Suite), M. Paul de Lanoue.—Les chevaux de travail au pâturage.—Les poulains au pâturage.—Le "picage" des poules.
Choses et autres : Soins à donner aux arbres surchargés de fruits, pour conserver l'arbre et le fruit.—Chacun doit balayer devant sa porte.
Recettes : Préservatif pour les chevaux contre les piqûres des mouches.—Préserver les étoffes de laine des attaques des mites.

A VENDRE

Le soussigné offre en vente des œufs de poule, de la race de **GOLDEN PENCILLED HAMBURGS**, à \$1 pour 13 œufs, livrables à la Station de Ste-Anne. Cette race de poules, dans une basse-cour, présente un coup-d'œil magnifique par la beauté de leur plumage. Très bonnes ponduses et excellentes pour la table. S'adresser à

HECTOR A. PROULX,
Ste-Anne de la Pocatière, P. Q.

PRIERE À NOS ABONNÉS RETARDATAIRES de payer au plus tôt ce qu'ils nous doivent pour abonnement à la Gazette des Campagnes. Nous avons impérieusement besoin de ce qui nous est dû, et nous espérons que l'on mettra de l'empressement à s'acquitter d'une dette aussi minime pour chacun, qui pour nous représente une somme d'argent assez considérable. Ces retards ne peuvent être dus qu'à l'oublie, jamais nous ne voudrions croire qu'il y ait mauvaise volonté. Dans tous les cas, que chacun de nos abonnés se demande : **AI-JE PAYÉ MON ABONNEMENT A LA "GAZETTE DES CAMPAGNES ?"** et nous sommes bien convaincu que dans le cas contraire on s'empressera de faire justice à notre demande au plus tôt.—*Nous attendons !!*

REVUE DE LA SEMAINE

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque Taschereau, nommé officiellement Cardinal.—Lundi, 7 juin, la nouvelle officielle de l'élévation de Mgr l'archevêque Taschereau à la pourpre romaine est parvenue à l'évêché, par dépêche télégraphique. C'est ce jour là même que Son Eminence a été préconisée comme prince de la Sainte-Eglise à Rome, par Sainteté le Pape Léon XIII.

Inutile de dire que la joie la plus grande régnait dans la ville de Québec et que de toutes les parties de notre pays Son Eminence le Cardinal Taschereau recevait des dépêches télégraphiques le félicitant d'avoir été jugé digne d'occuper une place aussi élevée dans la hiérarchie ecclésiastique.

Aussitôt que cette nouvelle a été reçue au palais cardinalice, M. le Grand Vicaire Légaré en a informé Son Excellence le Gouverneur-Général, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur, les orateurs du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative de Québec et Son Honneur le Maire de Québec.

A trois heures de l'après-midi, dix neuf coups de canons ont été tirés de la terrasse Dufferin en signe de réjouissance, pendant que les cloches de toutes les églises catholiques faisaient entendre leurs joyeux sons d'allégresse à l'occasion de la nomination du premier Cardinal Canadien. Dans le même temps le Conseil Législatif et l'Assemblée Législative de Québec proposaient l'adoption d'une adresse de félicitations à Son Eminence qui devait lui être présentée le lendemain par toute la députation, au palais cardinalice. Après l'adoption de cette adresse conjointe des deux chambres, l'ajournement de la séance de l'Assemblée Législative a été proposée comme marque de profonde estime à l'égard de Son Eminence le Cardinal Taschereau.

Mardi, à 10 heures, Son Honneur le Lieutenant-Gouverneur Masson, faisait une visite officielle à Son Eminence.